

Requin soyeux *Carcharhinus falciformis*

Mesure proposée

Inscription à l'Annexe II de la CMS

Auteur de la proposition

Égypte



ALEX CHERNIKH/WIKIPEDIA COMMONS

Vue d'ensemble

Le requin soyeux est une espèce pélagique à la peau soyeuse qui se trouve dans les eaux tropicales de toute la planète. Ce requin grand migrateur de faible productivité est menacé par d'importantes captures accidentelles dans les pêcheries de haute mer, mais aussi par la forte demande dont ses nageoires font l'objet. Il est également pêché de façon ciblée dans quelques régions pour sa chair. Malgré certaines interdictions régionales, la mortalité du requin soyeux est sous-déclarée et globalement non gérée. L'inscription de l'espèce à l'Annexe II de la CMS pourrait améliorer le respect des mesures de protection existantes et faciliter la coopération internationale sur des mesures plus globales de conservation à l'échelle nationale et régionale, renforçant ainsi la possibilité d'une utilisation durable.



Biologie et répartition

Se caractérisant par une peau relativement lisse, le requin soyeux est une espèce migratrice tropicale qui se rencontre sur toute la planète, dans les mers côtières comme en pleine mer, à des profondeurs allant jusqu'à 500 mètres. Les requins soyeux peuvent atteindre une taille de plus de 3 mètres de long.

Leurs nourriceries se situant le long du plateau continental, les requins soyeux effectuent des migrations longues et régulières. Des études s'appuyant sur le marquage des requins soyeux ont documenté des trajets de 2 200 km dans la région des Galápagos, ainsi que le franchissement des frontières nationales et internationales de six pays de l'est du Pacifique. La propension de ces prédateurs en haut de chaîne alimentaire à s'associer à des bancs de poissons pélagiques comme le thon les expose fortement à des captures accidentelles dans les pêcheries correspondantes.

Les requins soyeux sont particulièrement vulnérables à la surpêche en raison de leur croissance lente, de leur maturité tardive (7 à 15 ans pour les femelles), de leur longue gestation (1 an) et du petit nombre de juvéniles (2 à 25 par portée).

Situation de la population et menaces

Le requin soyeux est classé à l'échelle mondiale sur la Liste rouge de l'UICN comme étant « quasi menacé », avec des populations classées comme « vulnérables » dans le Pacifique Centre-Est et Sud-Est, ainsi que dans l'Atlantique Nord-Ouest et Centre-Ouest.

Les requins soyeux font partie des espèces de requins les plus fréquemment capturées par les palangres et les sennes coulissantes opérant en haute mer. La mortalité correspondante est une des principales menaces pesant sur leurs populations. Cette espèce est également ciblée dans différentes pêcheries côtières multispécifiques, en particulier dans l'océan Indien et au large de l'Amérique centrale. Cette pression halieutique, additionnée à une faible productivité et à des limites inadéquates, a entraîné un grave épuisement de la population dans de nombreuses régions. La sous-déclaration des captures fait obstacle à une évaluation fiable de l'état des populations de requins soyeux, mais les scientifiques associés à la Commission des pêches pour le Pacifique central et occidental (COPACO) et à la Commission interaméricaine du thon tropical (CITT) ont été en mesure de documenter de forts déclin de l'abondance de cette espèce. Le requin soyeux figure aux premiers rangs en termes de surpêche dans les évaluations des risques écologiques réalisées par les scientifiques avec la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) et la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI).

La destruction des habitats du requin soyeux menace également la santé des populations.

Utilisations

Les nageoires du requin soyeux sont prisées comme ingrédient de la soupe aux ailerons de requins, un plat de fête chinois. Les requins soyeux sont également ciblés pour leur chair. Sa consommation est relativement importante à Taïwan (23 % des filets échantillonnés).

Le tourisme organisé autour des requins offre un revenu non négligeable aux économies côtières et constitue ainsi une alternative viable à l'utilisation des requins. Les requins soyeux sont populaires auprès des plongeurs dans de nombreuses régions parmi lesquelles les Keys de la Floride et certaines zones des Caraïbes.

Mesures de conservation

La CICTA et la COPACO ont interdit la rétention des requins soyeux. La mesure de la CICTA fait toutefois des exceptions pour les pays en développement qui déclarent les données de capture, plafonnent les captures et s'assurent que les nageoires ne sont pas commercialisées. Bien que différentes Parties à la CICTA et à la COPACO, y compris les États-Unis et l'Union européenne, aient en conséquence interdit la rétention des requins soyeux dans les pêcheries pélagiques de l'Atlantique, le respect global de ces mesures est contestable. D'autres organismes régionaux gouvernant de vastes zones de l'aire de répartition du requin soyeux n'ont pas encore adopté de mesures de conservation pour cette espèce.

Plusieurs États de l'aire de répartition du requin soyeux, parmi lesquels la Polynésie française, les Palaos, les îles Cook, le Honduras et les Bahamas, ont interdit la pêche commerciale au requin et/ou son commerce. Ailleurs dans le monde, il existe quelques réglementations nationales relatives à la pêche des requins soyeux. Ces mesures pourraient être renforcées par l'amélioration des contrôles et par des actions complémentaires pour les eaux adjacentes à travers lesquelles migrent les requins soyeux.

Avis des experts

Le groupe de travail sur les poissons du Conseil scientifique de la CMS soutient la proposition d'inscrire le requin soyeux à l'Annexe II de la CMS, conformément aux conclusions de 2007 s'appuyant sur un réexamen effectué par le groupe de spécialistes des requins de l'UICN.

APPEL À L'ACTION

Les impacts bénéfiques de l'inscription des espèces à l'Annexe II de la CMS dépendent des actions concrètes qui suivront et des accords régionaux spécifiques adoptés par les pays de l'aire de répartition. Si elle est correctement mise en œuvre, l'inscription des requins soyeux à l'Annexe II de la CMS pourrait :

- encourager l'amélioration du respect des mesures de protection existantes ;
- faciliter la coopération régionale pour la conservation des populations et de leurs principaux habitats que se partagent les différents pays de l'aire de répartition ; et
- soutenir les efforts nationaux pour garantir la reconstitution de l'espèce et la soutenabilité de son taux de mortalité due à la pêche.

Nous prions les Parties à la CMS de soutenir l'inscription du requin soyeux à l'Annexe II de la CMS lors de la CoP11.

Références

Cette fiche d'information s'appuie sur la proposition d'inscription à la CMS, les évaluations correspondantes de l'état de la population et des risques écologiques, et :

Camhi, M.D., Valenti, S.V., Fordham, S.V., Fowler, S.L. et Gibson, C., 2009, « The Conservation Status of Pelagic Sharks and Rays: Report of the IUCN Shark Specialist Group Pelagic Shark Red List Workshop », Groupe de spécialistes des requins de la Commission de survie des espèces de l'UICN, Newbury, Royaume-Uni.

Camhi, M.D., Fordham, S.V. et Fowler, S.L., 2008, « Domestic and international management for pelagic sharks », *Sharks of the Open Ocean: Biology, Fisheries and Conservation* (éd. M.D. Camhi, E.F. Pikitch et E.A. Babcock), Blackwell Publishing, Oxford, Royaume-Uni.